



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel: soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courriel électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriels électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 002 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 002 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Revêtement de la piste sentier Upscheek Tashee – Réserve de parc national Pacific Rim	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0140/A	Date : 10 aout 2020
Amendment No. - N° de modification : 002	
Client Reference No. - N° de référence du client :	
GETS Reference No. N° de reference de SEAG : PW-20-00922323	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 11 aout, 2020	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu

Telephone No. - N° de telephone : 587-432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Couriel : Jennifer.maheu@canada.ca
----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
See Herein – Voir ici

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 002

La présente modification à diffuser des renseignements à diffuser des questions et des réponses.

A. Questions et réponses

Q6. Il est indiqué que nous devons suivre le plan de contrôle de la circulation de Hazelwood Construction Services Inc. (HCSI). Dans la section 01 35 00 Procédures spéciales pour le contrôle de la circulation, il est indiqué que « la rémunération pour cet article fait partie de l'énoncé des travaux des entrepreneurs qui réalisent l'assise du sentier ». Pourriez-vous confirmer que HCSI est responsable de fournir et de coordonner le personnel de contrôle de la circulation pour le nivellement et le pavage du sentier conformément à son contrat en vigueur, et que ça ne doit pas faire partie de nos travaux de pavage?

R6. Hazelwood Construction Services Inc aura la responsabilité de fournir et de coordonner le contrôle de la circulation pour le nivellement du sentier. Il incombera à l'entrepreneur responsable du pavage de fournir et de coordonner le personnel de contrôle de la circulation pour le pavage du sentier conformément au plan de contrôle de la circulation de HCSI.

Q7. Veuillez confirmer qu'à l'article 2, asphalte de couleur matricée de 50 mm d'épaisseur, l'asphalte est inclus et pas seulement la surface matricée de couleur?

R7. L'asphalte coloré à estamper a été retiré. Veuillez vous reporter aux révisions apportées à la modification n° 1.

Q8. Après la visite des lieux, nous constatons qu'il n'y a pas de place au stationnement de la colline Radar pour aménager une aire de dépôt?

R8. L'entrepreneur en pavage pourra aménager son aire de dépôt au stationnement de la plage Combers.

Q9. Il est stipulé que l'entrepreneur doit posséder de l'expérience du pavage dans des écosystèmes sensibles contenant des espèces en péril et des cours d'eau où vivent des poissons. Le formulaire de soumission et d'acceptation ne contient aucune disposition pour permettre d'en attester. Cet aspect fera-t-il partie du processus d'examen et d'évaluation à la suite de la clôture?

R9. Lorsqu'il présente une soumission, l'entrepreneur atteste qu'il possède l'expérience requise dans le formulaire de soumission et d'acceptation. L'Agence Parcs Canada confirmera cette qualification auprès du soumissionnaire retenu.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.